

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

DE LA COMMUNE DE BOULOGNE-SUR-GESSE

Par arrêté n°a2022-02/be/004 du 7 février 2022, le Président du Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save (S.E.B.C.S.) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique pour les zonages de la commune précitée, dont la compétence assainissement a été transférée au S.E.B.C.S. et disposant d'une dispense d'évaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.

Par décision du 22 octobre 2021, Monsieur Christian LOPEZ a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse.

L'enquête se déroulera du LUNDI 14 MARS 2022 à 9h00 au LUNDI 28 MARS 2022 à 17h30.

Les observations peuvent être déposées soit sur le registre d'enquête papier au siège de l'enquête, c'est-à-dire à la Mairie de Boulogne-Sur-Gesse, soit sur le registre d'enquête dématérialisé par envoi d'un courrier électronique à l'adresse suivante : sebcs@eaux-bcs.fr en précisant la commune concernée.



Observation 1 (papier) :

date : 28/03/2022

BOUBEE Alain, Maire de Boulogne sur Gesse

Concernant l'extension de l'assainissement collectif route de Toulouse, qui n'a pas été retenue au niveau du schéma directeur de l'assainissement de la commune de Boulogne-sur-Gesse, Monsieur le maire demande à ce que ce projet soit examiné à nouveau dans le sens d'une extension moins importante qui desservirait la zone d'activité et la future zone à urbaniser qui devrait être intégrée au PLUI en cours d'élaboration. Il s'agit d'un terrain d'une superficie de 6 ha (parcelle cadastrale n° 158).